

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2020

### COMPTE-RENDU

**Présents :** David AYMAR, Jean-Louis AYMAR, Perrine BAYET, Emmanuel BILLOT, Philippe CHABUT, Sébastien COUDERC, François DANEMANS, Sylvain DELRIEU, Benoît ESPEYSSE, Jean-Marc LABORIE, Colette LABRUNIE, Marthe LAVAISIERE, Robert MALBOS, André MOLENAT, Antoine PUECH, Carole PUECH, Philippe PUECH, Jérémy VAISSIERE.

**Absents :** Séverine LAGARRIGUE.

#### **La séance débute à 21 heures**

Après vérification du quorum, Mme Perrine BAYET est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique qu'il souhaite ajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour, à savoir :

- Le renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs.
- La désignation des membres de la commission d'appel d'offres.

#### **VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 23 MAI 2020**

Monsieur le Maire demande à chaque conseiller ayant reçu le compte-rendu du dernier Conseil Municipal s'il a des commentaires à formuler. En l'absence d'observations, le compte-rendu de la réunion du 23 mai 2020 est validé à l'unanimité.

#### **1-FONDS CANTAL SOLIDAIRE 2019-2020**

Monsieur le Maire rappelle l'objet du Fonds Cantal Solidaire. Il indique qu'il s'agit d'un fonds d'intervention créé par le Conseil Départemental pour les communes de moins de trois mille habitants. Il permet de financer des opérations d'investissement pour la réalisation d'équipements structurants, essentiels à la gestion quotidienne du territoire communal. Il est proposé par période triennale. Actuellement nous sommes dans la période 2019-2021.

Il rappelle les quatre opérations proposées au moment de la création de la commune nouvelle :

- neutralisation partielle par injection de soude (Calvinet),
- mise en place d'une tuyauterie en inox à la station de traitement des eaux (Mourjou),
- aménagement de l'ancienne mairie, redéploiement des services de l'école, aménagement d'une maison d'assistantes maternelles (tranche 1) (Calvinet)
- mise en place d'un automate à la station de traitement des eaux de Mourjou.

Il propose au Conseil Municipal,

- de confirmer ces opérations auprès du Conseil Départemental, étant rappelé que :
- la neutralisation partielle par injection de soude a été réalisée (subvention de 1500 euros sur un montant de dépenses subventionnables de 7992 €),
- la mise en place d'une tuyauterie en inox à la station de traitement des eaux de Mourjou est en cours de confection aux ateliers de C2M (subvention de 2000 € sur un montant de dépenses subventionnables de 19871 €),
- de faire basculer sur la création de la Voie communale de Jalenques, la subvention d'un montant de 40 000 € promise par le Conseil Départemental au titre du réaménagement de l'école de Calvinet et ce pour deux raisons :

-ce dernier projet est un gros projet qui nécessite d'être travaillé en amont sur plusieurs mois. Il pourra être représenté lors de la période triennale 2022-2025,

-le Conseil Départemental à qui une demande de subvention exceptionnelle a été faite pour la réalisation de la Voie communale de Jalenques n'octroiera pas de subvention à ce titre, mais

BIE SM MA AL AP JML PL PC CP SC  
CA AT CL PP AD DS EB

acceptera le glissement de la subvention initialement prévue pour le réaménagement de l'ancienne mairie.

La confirmation des opérations proposées et le basculement de la subvention du Conseil Départemental accordée au titre du réaménagement de l'école de Calvinet, sur le projet de Voie communale de Jalenques sont validés à l'unanimité.

## **2-FONDS CANTAL INNOVATION 2020**

Monsieur le Maire indique que le Fonds Cantal Innovation est un fonds d'intervention créé par le Conseil Départemental pour aider les communes à dynamiser et revitaliser les centres-bourgs.

Il souligne qu'un appel à projets a été lancé en 2018. La commune de Calvinet y a répondu en présentant le réaménagement de la RD 66, dans sa partie allant de la bascule jusqu'à la maison de santé et jusqu'aux maisons « Polygone ». Ce projet élaboré avec l'aide du CAUE et de l'architecte qui a œuvré pour la rénovation du Pavé, a été retenu (subvention de 15 000 euros).

Il indique que le Conseil Départemental lance un deuxième appel à projets en faveur des communes porteuses d'une stratégie de revitalisation ou de redynamisation de leur centre-bourg pour 2020. Il propose à l'assemblée de répondre à cet appel à projet (dépôt des dossiers pour le 30 septembre 2020) pour l'aménagement des abords de l'école de Mourjou.

La proposition est validée à l'unanimité.

Pour ces deux projets, Monsieur le Maire propose de créer deux commissions distinctes : une commission pour le projet d'aménagement de la RD 66 - Fond du Bourg à Calvinet et une autre commission pour le projet d'aménagement des abords de l'école de Mourjou.

Les commissions constituées sont les suivantes :

### **Commission RD 66 – Fond du Bourg**

Philippe CHABUT	Robert MALBOS
Sébastien COUDERC	Antoine PUECH
Sylvain DELRIEU	Carole PUECH
Jean-Marc LABORIE	

### **Commission Aménagement des abords de l'école de MOURJOU**

David AYMAR	Antoine PUECH
Jean-Louis AYMAR	Carole PUECH
Emmanuel BILLOT	Jérémy VAYSIERE
Robert MALBOS	

La discussion s'engage sur la possibilité de confier l'étude à Cantal Ingénierie et Territoires ou au CAUE. Le choix du CAUE plus adapté au projet est retenu.

## **3 -PROGRAMME D'AMENDES DE POLICE 2020**

Monsieur le Maire indique que le Conseil Départemental procède périodiquement à la répartition du produit des amendes de police en faveur des communes.

Les projets susceptibles de bénéficier de subventions au titre de ce programme sont ceux relevant de la circulation routière, limitativement définis par le code général des collectivités territoriales.

La subvention est au maximum de 25% d'un montant éligible de 30 000 € HT.

La signalisation dite « horizontale » (marquage au sol des passages piétons, places de parking et stops) étant concernée, il propose de constituer un dossier pour rénover cette signalisation sur

BÉ SV MA AIV AP JIM PL PC  
CP AY CP SC EB EL PP AD DS

l'ensemble du territoire communal au titre du programme d'amendes de police 2020 initié par le Département.

La proposition est validée à l'unanimité.

#### **4 -OPÉRATION LOCATIVE DES MAISONS POLYGONE**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°35\_2016 du 22 juillet 2016, la commune de Calvinet a décidé de confier la réalisation de six pavillons locatifs à la société POLYGONE, selon la formule du bail à construction.

Les parcelles devant accueillir ces maisons n'étaient pas encore individualisées dans le projet de bail à construction, au moment où la commune a délibéré. Le géomètre a fait ce travail.

Il est demandé par le notaire en charge de l'opération, de compléter la délibération du 22 juillet 2016, en identifiant d'une part les parcelles, et en indiquant d'autre part la valeur de la construction.

La décision de compléter la précédente délibération est validée à l'unanimité.

Monsieur le maire indique que les dernières maisons seront livrées à l'automne.

#### **5-AIRES DE JEUX POUR ENFANTS**

Monsieur le Maire souligne la vétusté de l'aire de jeux du Puech, et des jeux des cours d'écoles, tant côté Calvinet que côté Mourjou. Il souligne la volonté des élus de remédier à cette situation et propose au conseil municipal de rénover intégralement ces aires de jeux.

Il laisse ensuite la parole à Mme Perrine BAYET ayant travaillé en amont sur le sujet. Elle indique avoir consulté plusieurs entreprises spécialisées dans le secteur d'activité des jeux pour enfants et fait part à l'assemblée des propositions de l'entreprise ayant fait le déplacement sur place.

- Pour la zone du site du Puech une aire de jeux multifonctions est proposée.
- Pour l'aire de Mourjou, après consultation des agents travaillant à l'école et à la médiathèque il est suggéré d'installer un parcours d'équilibre, d'escalade ainsi que des balançoires à proximité de l'école, en accès libre.
- Pour la zone école de Calvinet après consultation de la directrice en fonction de la vétusté de certains jeux il est proposé d'installer des jeux multifonctions, toboggan, jeux sur ressort et panier multidirectionnel
- Pour la zone du centre du bourg de Calvinet, en lien avec le cheminement piétonnier le choix des jeux et l'implantation restent à définir.

Madame BAYET souligne que le coût total du matériel, achat et installation est assez élevé, mais qu'il est possible de réaliser l'installation en régie.

La discussion s'engage ensuite les catégories d'âge concernées par les jeux. Les propositions concernent les plus petits. Les besoins d'aires de jeux pour les adolescents sont évoqués.

Monsieur le Maire propose de créer une commission pour le projet des Aires de Jeux.

La commission constituée est la suivante :

Perrine BAYET	Benoît ESPEYSSE
Emmanuel BILLOT	Colette LABRUNIE
Sébastien COUDERC	Antoine PUECH

BE SV MA AU AP JUM MC PC

FM RM CP SC EB CU PP AD PS

## 6-ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES D'ACHAT D'ÉNERGIES ET DE SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition d'adhésion au groupement de commandes d'achat d'énergies (Gaz et Electricité) et de services d'efficacité énergétique initié par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Les communes de Mourjou et de Calvinet étaient par le passé adhérentes à ce Syndicat.

Il s'agit aujourd'hui de régulariser l'adhésion pour la commune de Puycapel par la prise d'une délibération règlementaire qui n'oblige pas à l'achat d'énergie.

Monsieur le Maire propose en conséquence d'adhérer au groupement de commandes d'achat d'énergies et de services d'efficacité énergétique initié par le Syndicat Départemental d'énergies du Cantal.

La proposition est validée à l'unanimité.

## 7-LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire rappelle l'objet d'une ligne de trésorerie : cela permet à une commune de financer dans le temps le décalage temporaire qui existe entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes. Monsieur Jean-Marc LABORIE souligne l'intérêt d'une telle ligne qui permet plus de souplesse pour la gestion de certains budgets, notamment celui de l'eau et de l'assainissement qui depuis la création de la commune nouvelle de Puycapel dispose de l'autonomie financière.

Actuellement la commune de Puycapel dispose d'une telle ligne de trésorerie. Celle-ci arrive à échéance au 29 juillet 2020. Monsieur le Maire indique qu'une demande de renouvellement va être adressée à l'établissement bancaire. La proposition de renouvellement avec les taux actualisés par la banque sera soumise au vote lors du prochain Conseil Municipal.

## 8-ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE A LUPADE

Monsieur le maire indique que ce projet de la commune de Mourjou a été mis en attente dans l'espoir d'une participation privée qui ne s'est pas concrétisée. Les câbles qui traversent les parcelles gênent l'activité agricole et ne sont pas sans danger.

Il indique que le syndicat départemental d'énergies a été contacté. Il a établi un devis estimatif d'un montant hors taxes de 5146,89 € pour la dépose des poteaux et l'enfouissement des lignes. Si la commune accepte de verser un fonds de concours d'un montant de 60% (soit 3088 €), le syndicat prendra à sa charge la différence.

Monsieur le Maire propose de valider cette opération d'enfouissement en acceptant de verser le fonds de concours proposé par le Syndicat Département d'Électrification du Cantal.

La proposition est validée à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique que les travaux seront réalisés dans un délai de 3 à 6 mois à compter de la réception de la délibération.

BE  
GF  
S~ MA AJU AP JMV PL PC  
RH CP SC GB EU PP AG DS

## **9-PROGRAMME D'ACTION 2020 DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la proposition faite par l'Office National des Forêts, dans le cadre de la programmation 2020 sur des parcelles qu'ils n'avaient pas en gestion, de délimiter la nouvelle parcelle se situant au sud de l'Estanquiol. Le coût de cette opération est estimé à 2500 € H.T

Monsieur le Maire demande l'avis de Monsieur Philippe CHABUT sur cette proposition. Celui-ci indique qu'il est toujours intéressant de connaître ce qui appartient à la commune, pour une meilleure gestion, notamment dans l'éventualité d'un sinistre cela sera utile pour toute déclaration auprès des assurances. Il indique également que l'entretien est à la charge de la commune.

Monsieur le maire propose de valider les travaux proposés par l'Office National des Forêts pour l'année 2020.

La proposition est validée à l'unanimité.

## **10-BULLETIN MUNICIPAL**

Monsieur le Maire indique que le premier Bulletin Municipal de la mandature devrait paraître au début de l'été 2020. Il sera nécessaire de réfléchir à sa fréquence de parution. Il propose de constituer une Commission Communication dont l'un des objets sera la réalisation du Bulletin Municipal.

La commission constituée est la suivante :

Perrine BAYET                      André MOLENAT  
Sylvain DELRIEU                  Antoine PUECH  
Colette LABRUNIE

Une discussion s'engage ensuite entre les élus sur les sujets qui pourraient être abordés pour cette prochaine édition. Sont évoqués la possibilité de donner la parole aux administrés sur l'actualité : aux professionnels de santé sur la pandémie, aux bénévoles qui ont nettoyé et fleuri la place, aux enfants concernant leurs attentes vis à vis de la commune. Monsieur Antoine Puech fait ensuite le point sur la fréquentation du site internet de la commune.

## **11- RENOUVELLEMENT COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

Monsieur le maire expose qu'à l'issue des élections municipales, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, il est obligatoire de constituer une commission communale des impôts directs composée de 6 membres titulaires et de 6 membres suppléants. Cette commission sera fixée par la Direction des Finances Publiques d'Aurillac à partir d'une liste de 24 contribuables, proposée par la commune.

La liste proposée est la suivante :

	COMMISSAIRES TITULAIRES		COMMISSAIRES SUPPLEANTS
1	PUECH Bruno	13	LACIPIERE André
2	CASTANIER Béatrice	14	LAVIGNE Claude
3	BONNET Sylvain Henri	15	LABRUNIE Michel
4	CHABUT Valérie	16	GASTON Louis-Marie
5	LAVIGNE Thierry	17	MERCADIER Josette

BE SU MA ADL AP JAL PL PC  
JA BA CP SC EB EU PP AD DS

6	DEVEZ Jacques	18	BRU Laurent
7	PINQUIER Bruno	19	GAZAL Marie-Christine
8	DELCAMP Raymond	20	BOUQUIER Maryline
9	MAS René	21	LAVAISSIERE Bruno
10	PIGANIOL Jean	22	ROUQUET Cyprien
11	LAVIGNE Christian	23	CAUSSE Alain
12	ROBERT André	24	MERLE André

La liste proposée est validée à l'unanimité.

## **12- DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Monsieur le maire indique qu'il est nécessaire de compléter la liste des membres de la commission d'appel d'offre. En effet celle-ci doit être composée de 3 membres Titulaires et de 3 membres Suppléants.

La commission constituée est la suivante :

Membres titulaires : David AYMAR, Robert MALBOS, Carole PUECH

Membres suppléants : Sébastien COUDERC, Antoine PUECH, Philippe PUECH

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Adressage Postal**

Monsieur Antoine PUECH fait un point sur l'adressage postal, il indique qu'une procédure spécifique a dû être suivie pour la numérotation des bâtiments. Les projets de numérotation ont été réalisés en collaboration avec Messieurs Sylvain DELRIEU et Robert MALBOS à partir des bases préparées par les anciens Maires pour Mourjou et Calvinet. Ils ont été transmis à la Poste. Tout devrait être finalisé fin juin.

Cette numérotation permet d'identifier des lieux remarquables, de faciliter l'accès aux secours et constitue un élément préalable au raccordement à la fibre.

#### **Voie Communale de Jalenques**

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancée du dossier. Il indique que la DETR sera accordée sous preuve de maîtrise du foncier, qu'il a rencontré Monsieur Emmanuel JALENQUES qui a rédigé une lettre d'intention de vente pour l'euro symbolique, transmise en Préfecture. Il n'y aura pas d'aide du Département, simplement le transfert de l'aide accordée pour le Fonds Cantal Solidaire 2020, ainsi qu'indiqué ci-dessus.

En ce qui concerne la Région ce type de dossier n'est normalement pas subventionnable. Il va cependant être réexaminé sous l'angle de la création d'emploi.

Pour le reste des demandes : Ministère de la Ville et du Logement, Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne il n'y a pas de réponse.

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur Joseph Labrunie demandant à pouvoir consulter les tracés. Il indique qu'il ne voit pas d'inconvénient à communiquer les tracés, ainsi qu'à recevoir les personnes pour échanger à ce sujet.

#### **Restauration Eglise Saint-Médard**

Un courrier d'information a été envoyé aux entreprises retenues pour les informer du report de la réunion de signature des marchés. Cette réunion est à prévoir dès que possible pour signer les actes d'engagement et prévoir un nouvel échéancier de travaux avec les entreprises.

Bte SV MA AL AP JMC TL PC  
 JF PH CP SC EB CL PP AD DS

### Auberge Communale

Les travaux de rénovation ont été faits, tout a été mis aux normes. Une rencontre est programmée avec un couple du nord le 19 juin. Emmanuel Billot en charge du dossier demande à mieux communiquer sur l'auberge, à partir site internet de la commune, il suggère également de meubler les chambres pour diminuer le coût de l'investissement de départ.

### Voirie 2020

Messieurs Robert MALBOS et Sylvain DELRIEU ont fait le tour d'un grand nombre de routes de la commune pour identifier les besoins en matière de voirie pour 2020. Des devis ont été reçus en mairie mais les caractéristiques n'étant pas identiques, il est décidé de demander l'avis de Cantal Ingénierie et Territoires pour la constitution d'un cahier des charges.

### Piste Forestière

Une rencontre a eu lieu entre la commune et l'entreprise Barbet pour la reprise des travaux sur la piste forestière. Une proposition a été faite, de passage par Marcolès, pour l'acheminement des matériaux sous réserve de faire un constat d'huissier avant le passage des camions et de connaître le nombre exact de rotations. La commune est en attente de la réponse.

### Démétropolisation

Monsieur le Maire rappelle que la commune avait déposé un dossier pour accueillir une permanence d'agents des finances publiques sur son territoire. Une réponse a été reçue le 12 mars indiquant que le dossier de la commune n'avait pas été retenu, mais qu'il serait réexaminé ultérieurement.

### Le Vernassal

Monsieur le Maire rappelle que la commune a fait valoir son droit de préemption sur une ferme et des bois au Vernassal. La maison n'est toujours pas vendue. Le dossier est au tribunal.

Monsieur le Maire propose de constituer une commission afin de rencontrer M et Mme BARRAL pour renouer le dialogue.

La commission constituée est la suivante :

David AYMAR et Sylvain DELRIEU

### Renouvellement des canalisations

Monsieur le Maire présente un courrier de l'agence de l'eau (Adour Garonne) lançant un appel à projet pour le renouvellement des canalisations d'eau potable contenant du CVM (Plastique), présentant un risque potentiel pour la santé. Il est proposé de se rapprocher de l'agence de l'eau afin de recueillir de plus amples renseignements.

### PLUIH Secteur de MAURS

Le PLUIH fixes les règles d'urbanisme pour les dix prochaines années. Un registre de concertation est à disposition en mairie. Il reste à savoir où en est l'échéancier. Monsieur le Maire indique que dès qu'une date de réunion sera fixée, il le fera savoir.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au samedi 04 juillet à 9h30 à la salle Polyvalente de Calvinet.

La séance est levée à 00h30.

A collection of handwritten signatures and initials, likely representing the council members mentioned in the text. The initials include: BE, SU, MA, AIL, AP, JML, PC, AD, MC, EB, PP, and DS. Some signatures are more elaborate, while others are simple initials.

